

Direction : Social Santé Solidarité

Logement

REF : LOGT2009003

Signataire :

OBJET : Contrat pour le développement de l'offre de logements d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-1,

VU le code de la construction et de l'habitation,

VU le projet de contrat,

CONSIDERANT la volonté de la commune d'Aubervilliers de favoriser l'accroissement de la production de logements sur son territoire afin de pouvoir répondre aux besoins de ses habitants,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer le contrat pour le développement de l'offre de logements d'Aubervilliers avec le Préfet de Seine-Saint-Denis et le Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué.